

CLARIFICATION DE PROJET

# Ferme agropastorale bio — secteur Pyrénées

---

Pour **Famille C**

Zone montagne, secteur Hautes-Pyrénées (65)

Réf. : 26-04-XX  
Avril 2026

**Jules Nény**, architecte HMONP  
Transformations résilientes  
SIRET : 888 668 860 00016  
julesneny8@gmail.com — 07 51 83 92 21

# Sommaire

└─	<b>Famille C — Projet ferme agropastorale bio</b>	3
└─	1. Résumé	3
└─	2. Équation économique	3
└─	3. Dimension écosystémique	6
└─	4. Normes et réglementation	9
└─	5. Feuille de route phasée	11
└─	6. Personnes clés	11
└─	7. Fermes inspirantes et réseaux	12
└─	8. Questions ouvertes pour le porteur	13
└─	9. Prochaines étapes	13

# Famille C — Projet ferme agropastorale bio

## 1. Résumé

Reprise d'une ferme existante en zone montagne. le porteur loue la ferme de la bailleuse (mère d'le co-porteur potentiel) pour y développer un élevage bovin laitier bio avec valorisation ultra-transformée (fromages de niche, beurre clarifié/ghee, crème glacée aromatisée). Vision agroécologique : bocagères, bois d'œuvre, syntropie.

**le porteur = gérant, pas éleveur.** Il monte un projet entrepreneurial : un salarié gère la traite et les soins au quotidien. Lui prend en charge le commercial, la transformation, la stratégie, le réseau. Le projet est ancré dans une logique de contribution à la communauté et de donner du sens au lieu — pas dans un besoin financier personnel. Le modèle doit tenir économiquement, mais c'est une condition, pas le but.

**Il n'y a pas encore de mission archi définie.** Ce document sert de clarification de projet complexe, utile pour en discuter aussi avec l'ADEAR.

FERME la bailleuse (mère d'le co-porteur potentiel)

- FONCIER
  - Surface actuelle : ~15 hectares
  - Extension possible : jusqu'à 25 ha (fermage voisins + alpages estivaux)
  - Zone montagne + bio → PAC maximisée (~780 €/ha tous dispositifs cumulés)
  - Location envisagée : 5 000 €/an (bâties inclus)
- INFRASTRUCTURE EXISTANTE
  - Fournil
  - Étables
  - Fromagerie existante (confirmé – mise aux normes DDPP à évaluer)
  - Outil globalement en place – travaux à estimer
- ÉLEVAGE (géré par salarié)
  - Race pressentie : Jersaise (lait fin, TB 55-58 g/L, moins de lactose) ou Bretonne Pie Noire (plus rustique, valorise parcelles difficiles)
  - Objectif : ~10 mères (extensif, bio, Nature & Progrès)
  - Saison traite : ~200 jours (~7 mois)
  - Charge quotidienne : 5h/j en saison, 1h/j hors saison
- VALORISATION PRODUITS (le porteur = gérant de la transformation + commercial)
  - Fromages de spécialité (pas de camembert – niche)
  - Beurre clarifié / ghee (conservation 12-24 mois, e-commerce)
  - Crèmes glacées aromatisées (lavande, verveine...) – phase 2
  - Marché : circuits courts, marchés, épicerie fines, événements

## 2. Équation économique

### Subventions PAC — cumul réel 780 €/ha

Cohérent avec les 790 €/ha avancés par le porteur, mais uniquement si **toutes les composantes sont activées** :

Composante	Montant/ha
DPB (droits de base)	150 €

Composante	Montant/ha
ICHN montagne (0-25 ha)	386 €
MAB (maintien agriculture bio)	110 €
Éco-régime AB	114 €
Bonus haies	20 €
<b>TOTAL</b>	<b>780 €/ha</b>

#### SUBVENTIONS ANNUELLES

##### PAC à l'hectare

- 15 ha (pessimiste) ~11 700 €/an
- 25 ha (optimiste) ~19 500 €/an

##### PAC par tête de bétail

- 10 mères ~1 100 €/an

##### Crédit impôt bio

4 500 €/an (pas 5 000)

Prolongé jusqu'en 2028

En GAEC : multiplié × associés

##### DJA – Dotation Jeune Agriculteur

ATTENTION : dotation UNIQUE (pas annuelle)

→ Zone montagne : 15 000 à 36 000 €

→ Volet trésorerie : +17 000 €

Conditions : <40 ans, capacité agricole,

lère installation, plan d'entreprise

→ Vérifier conditions exactes : Chambre d'Agriculture 65

##### Exonération MSA (5 ans, dégressive)

→ Années 1-3 : ~1 500-2 500 €/an d'économie

→ Années 6+ : ~5 000-8 000 €/an

#### ENVELOPPE SUBVENTIONS ANNUELLES RÉCURRENTES

Pessimiste ~17 300 €/an

Optimiste ~25 100 €/an

+ DJA one-shot (32 000-53 000 € en zone montagne)

### Revenus produits transformés (25 000-30 000 L/saison, Jersaises)

Produit	Prix vente	Ratio lait → produit	Valorisation/L lait
Fromage affiné	30-45 €/kg	9-11 L → 1 kg	3-4 €
Fromage frais	18-25 €/kg	5-6 L → 1 kg	3,50-5 €
Crème glacée	18-30 €/L	2-3 L → 1 L	<b>3-4,50 €</b>
Ghee artisanal bio	35-45 €/kg	24-26 L → 1 kg	1,70-2 €
Beurre fermier bio	20-22 €/kg	20-22 L → 1 kg	1-1,20 €

**Hiérarchie de valorisation :** crème glacée > fromage frais > fromage affiné > ghee > beurre. Le ghee compense son ratio faible par sa conservation longue (12-24 mois) et sa diffusion en e-commerce.

## Charges annuelles

Poste	Estimation	Détail
Location bail (bâti inclus)	5 000 €	Terres 15 ha + étables + fournil + fromagerie
Alimentation animaux	1 500-4 000 €	Compléments minéraux, sel, foin d'appoint hivers rudes. <b>15 ha de prairies = dimensionné pour 10 Jersaises en extensif.</b> Avec rotation pâturage + haies fourragères (frêne têtard), l'achat de fourrage externe est minimal — l'essentiel de l'alimentation vient du foncier
Vétérinaire + sanitaire	900-1 500 €	Visites annuelles, vaccins, anti-parasitaires, analyses lait, pharmacie d'urgence
Énergie	5 500-11 500 €	Électricité (traite + tank à lait + fromagerie + froid), eau (nettoyage + abreuvement), carburant tracteur
Assurances	2 100-5 300 €	RC exploitation, bâtiments, matériel, bétail, perte d'exploitation
Entretien bâtiments/clôtures	2 500-7 000 €	Réparations toiture/sols, clôtures électriques, portails, abreuvoirs
Certification AB	700-1 700 €	Organisme certificateur (Eco-cert, Bureau Veritas...), contrôles annuels
Entretien matériel traite	1 200-2 800 €	Pièces d'usure, manchons, filtres, produits de nettoyage, révision annuelle
Divers	2 000-4 000 €	Comptabilité, télécom, fournitures, imprévus
<b>Structure (hors main d'œuvre)</b>	<b>21 500-42 000 €</b>	
Salarié saisonnier (TO-DE, 7 mois)	12 600 €	Traite + soins quotidiens, contrat saisonnier exonéré
Mi-temps hors saison (5 mois)	6 000 €	Entretien, alimentation, surveillance troupeau
<b>Main d'œuvre totale</b>	<b>18 600 €/an minimum</b>	

## Bilan net — scénarios REVENUS annuels (hors DJA one-shot)

Poste	Pessimiste	Optimiste
1. Subventions PAC/aides	23 000 €	31 000 €
1. CA produits transformés	58 000 €	130 000 €
<b>= TOTAL REVENUS</b>	<b>81 000 €</b>	<b>161 000 €</b>

#### DÉPENSES annuelles

Poste	Pessimiste	Optimiste
– Structure (voir détail ci-dessus)	21 500 €	42 000 €
– Variables transformation	22 000 €	25 000 €
– Main d'œuvre	18 600 €	18 600 €
– Certification + MSA	2 200 €	6 700 €
<b>= TOTAL DÉPENSES</b>	<b>64 300 €</b>	<b>92 300 €</b>

#### RÉSULTAT NET = REVENUS – DÉPENSES

	Pessimiste	Optimiste
<b>Résultat net</b>	<b>16 700 €</b>	<b>68 700 €</b>

Le modèle tient même en pessimiste. Ce n'est pas un modèle construit sur un besoin de revenu personnel — c'est un projet de sens. Mais l'équation prouve sa viabilité.

#### Investissements initiaux (phasés)

Poste	Phase	Fourchette	Détail
Bêtes (10 Jersaises en lactation)	Phase 1	20 000-25 000 €	2 000-2 500 €/tête
Mise aux normes fromagerie (DDPP)	Phase 1	20 000-50 000 €	Voir breakdown §4 Normes et réglementation
Équipement crème glacée	Phase 2	17 000-37 000 €	Voir breakdown §4 Normes et réglementation
<b>TOTAL</b>		<b>57 000-112 000 €</b>	

Financement : prêt taux zéro Crédit Agricole jusqu'à **50 000 €** sur 15 ans (pas 35 000 comme discuté initialement). Limité à 35% du financement total. DJA couvre une partie du reste.

## 3. Dimension écosystémique

La vision agroécologique de le porteur n'est pas un ajout secondaire — c'est une composante structurante du projet sur le moyen et long terme.

### Bocagères et fourrage arbre

Avant le remembrement des années 40-50, les arbres têtards (arbres courts sur pattes, taillés chaque année) produisaient du fourrage hivernal stocké en grange. Cette pratique a disparu avec la mécanisation mais est attestée en Val d'Azun (Hautes-Pyrénées) jusqu'au XXe siècle. La remettre en place aurait plusieurs effets :

- Fourrage complémentaire hivernal (feuillage séché = nutriments que l'herbe seule ne donne pas)
- Santé animale (diversité alimentaire, tanins anthelminthiques du saule/frêne — moins de traitements chimiques)

- Bois de chauffage pour le fournil (fagots fins = démarrage feu, valorisation des rémanents de taille)
- Biodiversité (insectes, oiseaux, régulation naturelle)
- Réduction stress thermique en été : les arbres créent des zones d'ombre dans les parcelles, les vaches s'y réfugient aux heures chaudes, moins de stress = maintien de la production laitière. Effet mesuré : **+5-10% de production** par rapport à des parcelles nues en période de canicule
- Connectivité paysagère : les haies structurent des couloirs bocagers qui permettent de **déplacer les bêtes entre parcelles** sans infrastructure lourde (clôtures, couloirs bétonnés). Des rotations de pâturage intelligentes deviennent possibles en s'appuyant sur le maillage bocager comme infrastructure de déplacement

### Essences adaptées Pyrénées montagne :

Essence	Valeur fourragère	Notes
Frêne	Équivalent ray-grass	Meilleure essence têtard, azote = luzerne
Tilleul	Bonne	Appétence très haute
Mûrier blanc	Très élevée	Moins rustique en altitude — déconseillé au-dessus de 600-700 m
Aulne	Correcte	Zones humides de fond de vallée
Saule	Correcte	Tanins anti-parasitaires (vermifuge naturel)

**Combien d'arbres pour 10 vaches ?** Un frêne têtard mature (15-20 ans) coupé tous les 3 ans donne 30-60 kg de matière sèche de feuilles. Pour couvrir 15-20% de la ration hivernale de 10 Jersaises : **30-50 frênes têtards adultes**. Maturité productive à 15-20 ans (premiers effets à 5-7 ans) — **planter dès l'installation**.

### Proposition de haie — 50 mètres linéaires (exemple type)

Essence	Catégorie	Pieds	% linéaire	Espacement	Rusticité Pyrénées
Frêne commun	Têtard / fourrage	5	28 %	6 m	Endémique
Saule marsault	Têtard / fourrage	3	15 %	5-6 m	Endémique
Tilleul à petites feuilles	Têtard / fourrage	2	10 %	6-7 m	Adapté (< 800 m)
Chêne pédonculé	Bois d'œuvre	2	18 %	9 m	Endémique
Châtaignier	Bois d'œuvre	2	18 %	9 m	Adapté (traditionnel Pyrénées)
Merisier	Bois d'œuvre	1	9 %	8-9 m	Adapté
Noisetier	Arbuste intercalaire	6-8	—	1,5-2 m	Endémique
Prunellier	Arbuste intercalaire	5-7	—	1-1,5 m	Endémique

Essence	Catégorie	Pieds	% linéaire	Espacement	Rusticité Pyrénées
Aubépine	Arbuste intercalaire	5-7	—	1-1,5 m	Endémique
Sureau noir	Arbuste intercalaire	3-4	—	2 m	Adapté

**Total : 35-40 plants** (15-16 arbres haut-jet + 20-25 arbustes intercalaires)

#### Logique de répartition :

- 35 % fourrage/tétards (frêne x5 = colonne vertébrale, saule = anti-parasitaire, tilleul = appétence)
- 30 % bois d'œuvre (chêne + châtaignier + merisier = 3 horizons temporels : 30, 60, 100+ ans)
- 35 % arbustes (noisetier + prunellier + aubépine en intercalaire = brise-vent, clôture naturelle, biodiversité)

**Espacements :** bois d'œuvre = 8-10 m entre eux, tétards = 5-7 m, arbustes = 1-2 m en continu dans les intervalles. Largeur haie recommandée : 3-5 m. Prunellier + aubépine (épineux) côté extérieur = clôture naturelle bétail.

**Essences moins rustiques :** le mûrier blanc (valeur fourragère très élevée) est déconseillé au-dessus de 600-700 m en Pyrénées — résistance au gel insuffisante. Remplacé par frêne + tilleul.

**Budget estimé :** 150-250 € en plants forestiers (label origine locale). Plantation novembre-mars hors gel. Protection contre le bétail les 3 premières années (manchons ou clôture temporaire).

L'aide **Pacte haie Occitanie** couvre **100% des dépenses** de plantation (minimum 200 ml, appel à projets annuel DRAAF Occitanie). Le Bonus Haies PAC a triplé en 2025 : **20 €/ha** (contre 7 €/ha en 2024). MAEC IAE4 disponible aussi (engagement 5 ans, plantation + prime annuelle), mais non cumulable avec le bonus haies sur les mêmes linéaires.

#### Bois d'œuvre long terme

Planter des essences structurantes sur les zones moins productives agricoles. Horizon 15-30 ans. le porteur le formule clairement : « si le grand avait ne serait-ce que 10 ou 15 chênes, on se faisait notre maison ». Ce n'est pas une logique de rentabilité à court terme — c'est un investissement de sens, transmissible.

Essence	Croissance	Prix bois d'œuvre	Capital à 30 ans (2-3 ha)
Chêne pédonculé	Lente	150-250 €/m <sup>3</sup>	15 000-45 000 €
Châtaignier	Moyenne	120-200 €/m <sup>3</sup>	Résistant naturellement
Frêne	Moyenne	100-180 €/m <sup>3</sup>	Polyvalent (fourrage + bois)
Merisier	Lente	300-500 €/m <sup>3</sup>	Bois précieux, forte valeur

Aides CNPF : 60-80% des travaux forestiers couverts. Boisement de terres agricoles : jusqu'à 80% subventionné (travaux + plants + protections + entretien).

#### Syntropie et forêt-jardin

La référence d'Ernst Götsch (vidéo de sa ferme au Brésil : <https://www.youtube.com/watch?v=gSPNRu4ZPvE>) est directement applicable à l'échelle de la ferme : planter toutes les strates en même temps, gérer par taille et apport de matière, laisser la succession naturelle s'installer. Götsch a créé en 20-30 ans un écosystème tropical sur un terrain mort de 500 hectares au Brésil.

Olivier Hamant (*La troisième voie du vivant*, Odile Jacob, 2022 — aussi en conférence TEDx : <https://shows.acast.com/ted-en-francais/episodes/la-revolution-de-la-robustesse-olivier-hamant>) formule les principes opérationnels :

- **Coopération** : diversité d'espèces = diversité de réponses
- **Circularité** : la matière retourne à sa source (feuilles — sol — fourrage — fumier — sol)
- **Robustesse** : inefficience apparente nourrit l'écosystème (les 90% qui « ne servent pas » servent le reste)

### Plan écosystémique avec l'écologue

l'écologue (écologue, expert forêt-jardin/syntropie) a déjà conçu un plan de forêt-jardin sur les 10 hectares familiaux de Jules. Sa méthode : lire la topographie, suivre l'écoulement de l'eau, identifier les zones selon leur potentiel, phaser les plantations pour que chaque couche bénéficie à la suivante.

Sur 15-25 hectares en zone montagne, un plan de ce type permettrait de définir :

- Les zones à haute valeur agricole (prairies à maintenir ou améliorer)
- Les zones de transition (bocagères, arbres têtards, couloirs de biodiversité)
- Les zones à potentiel bois d'œuvre (essences locales, longue rotation)
- Les zones humides ou problématiques (traitement par plantation adaptée)

**Proposition** : introduire l'écologue à le porteur pour une visite terrain + esquisse du plan écosystémique. Contact : contact disponible sur demande. En pièce jointe : le plan de forêt-jardin que l'écologue a réalisé sur le terrain familial de Jules, pour illustrer la méthode concrètement.

## 4. Normes et réglementation

### Fromagerie — DDPP

La règle est celle du seuil de **800 L/semaine** :

- **Sous le seuil** : simple déclaration (dérogation agrément sanitaire) — vente directe + rayon 80 km
- **Au-dessus** : agrément sanitaire complet obligatoire (normes HACCP complètes, contrôles réguliers)

Avec 25 000-30 000 L/saison sur 200 jours = **125-150 L/jour** soit **875-1 050 L/semaine**. le porteur est potentiellement **au-dessus du seuil**, même en visant 10 mères. À vérifier précisément avec la DDPP locale avant tout investissement dans la fromagerie.

En tout état de cause : mise aux normes estimée à **20 000-50 000 €**, et rédaction d'un PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) obligatoire même en dérogation.

### Mise aux normes fromagerie — breakdown investissement

Poste	Fourchette	Notes
Sols (résine alimentaire, pentes, si-phons)	5 000-12 000 €	Obligatoire DDPP, souvent le plus gros poste
Murs (revêtement lisse lavable, carrelage/PVC)	3 000-8 000 €	Hauteur 2m minimum
Ventilation / extraction	2 000-5 000 €	VMC hygiène + extraction vapeur
Chambre froide (positive, 2-8°C)	4 000-10 000 €	Affinage fromages + stockage lait
Chambre froide (négative, -18°C)	3 000-8 000 €	Obligatoire si crème glacée (phase 2)
Plomberie / évacuation	2 000-4 000 €	Séparation eaux propres/usées
Petit équipement (étagères inox, bacs, moules)	1 000-3 000 €	Inox alimentaire obligatoire

Poste	Fourchette	Notes
<b>TOTAL</b>	<b>20 000-50 000 €</b>	Fourchette basse = travaux ciblés sur existant, haute = reprise complète

Certains postes (murs, étagères) peuvent être réalisés en auto-construction si les matériaux sont conformes.

### Crème glacée artisanale — breakdown investissement

Équipement	Fourchette	Notes
Turbine à glace (5-10 L/cycle)	5 000-12 000 €	Coeur de l'atelier — achat d'occasion possible (4 000-7 000 €)
Pasteurisateur (mix à glace)	4 000-10 000 €	Obligatoire réglementairement — peut servir aussi pour la fromagerie
Surgélateur rapide (cellule de refroidissement)	3 000-8 000 €	Passage rapide de +4°C à -18°C
Vitrine/conservateur négatif	2 000-4 000 €	Stockage + vente marché — achat d'occasion courant
Petit matériel (bacs, spatules, moules)	500-1 500 €	
Installation / raccordements	1 500-3 000 €	Électrique + eau + évacuation
<b>TOTAL</b>	<b>17 000-37 000 €</b>	Delta 20k€ = neuf vs occasion + taille équipement

**Piste occasion** : turbine et vitrine sont les postes les plus courants en seconde main (reconditionnées ou ex-artisans glacier). Économie potentielle de 30-40% sur ces 2 postes.

Zone de stockage froid négatif (-18°C) distincte obligatoire. Logique de phase 2 après stabilisation de la fromagerie.

### Certification bio

- **AB** : 700-1 700 €/an, conversion **2 ans** avant label. Vérifier si les terres sont déjà en conversion ou si le délai est à lancer maintenant.
- **Nature et Progrès** : 285 €/an + 0,3% CA, cahier des charges plus strict (0,1% OGM, pas de mixité). Référence inspirante, mais opérationnellement : **AB d'abord** (bancable, aides PAC activées) — N&P en année 2-3.

### Bail rural

- Durée minimum : 9 ans, renouvellement automatique
- 5 000 €/15 ha avec bâtis = cohérent avec le marché local
- **Recommandation** : décomposer contractuellement terres et bâtiments (surfaces, destinations, responsabilités travaux respectives)
- Droit de préemption du fermier en cas de vente — point important si la bailleuse venait à changer d'avis sur la cession

### Statut juridique

**EARL unipersonnelle** si le porteur démarre seul : protection du patrimoine personnel, souplesse pour intégrer un associé ultérieurement. Si projet à deux dès le départ avec le co-porteur potentiel : **GAEC** (transparence PAC, aides multipliables x associés).

## 5. Feuille de route phasée

### PHASE 0 – Montage (6-12 mois)

- | Statut juridique (EARL ou GAEC)
- | Vérification éligibilité DJA (âge, formation)
- | Bail rural signé (terres + bâtis décomposés)
- | Démarche conversion bio (si terres pas en AB)
- | Visite DDPP → état fromagerie + niveau normes
- | Financement : Crédit Agricole (prêt taux 0)
- | Contact Chambre d'Agriculture 65 (DJA, aides)
- └ Livrable : dossier financier validé + bail signé

↓

### PHASE 1 – Installation (an 1-2)

- | Achat bêtes (10 Jersaises) – 20 000-25 000 €
- | Mise aux normes fromagerie – 20 000-50 000 €
- | Embauche salarié (TO-DE, 7 mois)
- | Lancement transformation : fromages + ghee
- | Ouverture marchés locaux (Bagnères, Luz, Lourdes)
- | Dossier Pacte haie Occitanie → plantation bocagères
- └ Livrable : première saison de traite + CA transformé

↓

### PHASE 2 – Diversification (an 2-4)

- | Équipement crème glacée – 17 000-37 000 €
- | Gamme aromatisée (lavande, verveine...)
- | E-commerce ghee + fromages affinés
- | Certification N&P (si AB validé en an 2)
- | Extension fermage voisins (si opportunité)
- └ Livrable : gamme complète, CA optimisé

↓

### PHASE 3 – Agroécologie (an 3-10)

- | Plan écosystémique l'écologue (visite terrain)
- | Plantations bois d'œuvre (chêne, châtaignier)
- | Arbres têtards pour fourrage hivernal
- | Parcours boisés pour les bêtes
- └ Horizon : écosystème régénératif à l'échelle de la ferme

## 6. Personnes clés

Nom	Rôle	Contact
le porteur	Porteur du projet, gérant — commercial, transformation, stratégie	—
Proche (co-porteur potentiel)	Lien familial avec la propriétaire	—
Bailleuse	Propriétaire — ne veut pas vendre, loue à prix doux, ré-investit dans le bâti	—
Voisin agriculteur	Connaît bien la ferme, compétent + motivé — candidat naturel au poste de salarié	(connu du porteur)

Nom	Rôle	Contact
Ferme de référence voisine	Modèle inspirant dans la zone	(connue du porteur)
Éleveuse de référence (Jersais)	Ferme locale — référence lait fin, yaourts	(à contacter)
Écologue	Expert forêt-jardin / syntro- pie / agroécologie	contact disponible sur de- mande

## 7. Fermes inspirantes et réseaux

### Fermes de référence

Ferme	Lieu	Modèle	Intérêt
<b>Ferme du Carregaut</b>	Ariège	Bovin laitier bio, sé- choir solaire, auto- nomie fourragère	Même zone, même lo- gique
<b>Ferme du Lac de Staing</b>	Val d'Azun (65)	Polyculture bio, auto- suffisance alimentaire totale, alpage été	Exactement la même zone géographique
<b>Ferme des Cycles</b>	Ariège	Transfo laitière bio, fromages + savons (coproduit lactosé- rum)	Diversification valori- sante
<b>GAEC des 7 Chemins</b>	Bretagne	44 BPN, 100 000 L transformés, 15 pro- duits, rentable	Modèle éco docu- menté petit troupeau
<b>Ferme du Buis Sonnant</b>	Bretagne	BPN bio, transforma- tion intégrale, vente directe	Référence nationale race BPN
<b>Ferme de la Monge</b>	Comminges (31)	8 BPN + 30 chèvres, fromage cru bio	Seule BPN repérée en Pyrénées
<b>Ferme Ezponda</b>	Pays Basque	Bovine plein air, conversion bio	Modèle atlantique/ montagnard

**Signal fort** : la combinaison Jersaise ou BPN + transformation niche + agroforesterie bocagère **n'est pas encore exploitée dans les Pyrénées** — c'est un positionnement différenciant.

### Réseaux à contacter

Réseau	Ce qu'ils apportent
<b>ADDEAR 65</b> (Hautes-Pyrénées)	Accompagnement installation paysanne de A à Z — spécia- liste fermes atypiques
<b>CIVAM Occitanie</b>	Systèmes herbagers autonomes montagne, réseau d'éleveurs expérimentateurs

Réseau	Ce qu'ils apportent
CIAP	Coopérative d'installation — tester le projet avant installation définitive (couverture sociale)
Terre de Liens Midi-Pyrénées	Portage foncier si besoin de capital pour d'autres terres
Ver de Terre Production	Formations agroforesterie + pâturage tournant dynamique
Chambre d'Agriculture 65	DJA, aides, MAEC, accompagnement installation — premier contact administratif
Ferme Laitière Bas Carbone	Documentation systèmes 100% herbe/foin en montagne bio

## 8. Questions ouvertes pour le porteur

1. **Éligibilité DJA** : âge ? Formation agricole (ou VAE) ? 1ère installation confirmée ?
2. **Statut juridique envisagé** : EARL unipersonnelle ? GAEC avec co-gérant ?
3. **Terres actuellement en bio** ? Ou conversion à lancer (2 ans minimum avant label AB)
4. **État précis de la fromagerie** : aux normes DDPP ? Volume hebdomadaire probable (seuil 800 L/semaine) ?
5. **État de la salle de traite** : fonctionnelle ? Matériel en place ?
6. **Gouvernance** : Porteur seul gérant ? Avec co-gérant dès le départ ?
7. **Charges personnelles** : même si le projet n'est pas construit sur un besoin de revenu, quel est l'ordre de grandeur des charges fixes personnelles du foyer ?
8. **Timing** : quand la bailleuse est prête à louer ? Quand le porteur est prêt à lancer ?
9. **Plan B traite** : qui assure si le salarié est absent ? voisin agriculteur = filet de sécurité naturel ?
10. **Saisonnalité hiver** : quels produits vendus hors saison de traite ? Ghee et fromage affiné tiennent (conservation longue), crème glacée non.

## 9. Prochaines étapes

### le porteur (en attente de)

- Vérification éligibilité DJA (Chambre d'Agriculture 65)
- Contact DDPP locale — état fromagerie + seuil 800 L/sem
- Décision race bovine (Jersaise vs BPN) — appel éleveuse de référence locale
- Clarification montage bail avec la bailleuse (décomposer terres/bâtis)
- Décision statut juridique (EARL ou GAEC)
- Vérification statut bio des terres actuelles